



Luxembourg, le 20.09.2022

TELEGRAMME 2022/677 du 20.09.2022

Objet: Ligne 824, D28, E22, G08, H08

En raison de travaux routiers, **le C.R.103a à Nospelt** sera barrée à toute circulation

du lundi 26 septembre 2022 au samedi 1 octobre 2022 inclus.

Les mesures suivantes seront prises pendant la durée des travaux:

Ligne 824 :

Les courses d'autobus concernées seront déviées d'Olm directement via le CR103 en direction de Kehlen – rue de Mamer en direction de Nospelt – rue de Kehlen vers Kehlen - suite itinéraire normal et vice-versa.

- Ne seront pas desservis les arrêts de Nospelt-Beim Gliesener, -Pompjeesbau, Kehlen-Zone Industrielle 1 et 2 et -Enneschte Buer.

Ligne D28 :

Les courses d'autobus **D28 5620, 6190, 6700** concernées seront déviées d'Olm directement via le CR103 en direction de Kehlen – CR104a en direction de Nospelt – demi-tour après l'arrêt Nospelt-Pompjeesbau en direction de Kehlen – suite itinéraire normal.

- Ne sera pas desservi l'arrêt Nospelt-Beim Gliesener.

La course d'autobus **D28 3575** sera déviée de Nospelt via la rue de Mamer en direction de la Zone Industrielle Kehlen – CR103 vers Olm – suite itinéraire normal.

- L'arrêt Nospelt-Pompjeesbau sera desservi auprès du quai opposé, c.à.d. en direction de Kehlen.
- Ne sera pas desservi l'arrêt Nospelt-Beim Gliesener.

Ligne E22 :

Les courses d'autobus concernées seront déviées d'Olm directement via le CR103 en direction de Kehlen – CR104a en direction de Nospelt – demi-tour après l'arrêt Nospelt-Pompjeesbau en direction de Kehlen – suite itinéraire normal.

La course d'autobus **E22 3551** sera déviée de Nospelt via la rue de Mamer en direction de la Zone Industrielle Kehlen – CR103 vers Olm – suite itinéraire normal.

- L'arrêt Nospelt-Pompjeesbau sera desservi auprès du quai opposé, c.à.d. en direction de Kehlen.
- Ne sera pas desservi l'arrêt Nospelt-Beim Gliesener.

Ligne G08 :

La course **G08 6221** sera déviée d'Olm directement via le CR103 en direction de Kehlen – CR104a en direction de Nospelt – demi-tour après l'arrêt Nospelt-Pompjeesbau en direction de Kehlen – suite itinéraire normal.

La course **G08 3682** sera déviée de Nospelt directement via la rue de Mamer en direction de la Zone Industrielle Kehlen – CR103 vers Olm – suite itinéraire normal.

- La course **G03 3682** aura son **origine** auprès de l'arrêt Nospelt-Pompjeesbau auprès du quai opposé, c.à.d. en direction de Kehlen.
- Ne seront pas desservis les arrêts Nospelt-Beim Gliesener et Kehlen-Ennechte Buer.

Ligne H08 :

Les courses d'autobus concernées seront déviées d'Olm directement via le CR103 en direction de Kehlen – CR104a en direction de Nospelt – demi-tour après l'arrêt Nospelt-Pompjeesbau en direction de Kehlen – suite itinéraire normal et vice-versa.

- Ne sera pas desservi l'arrêt Nospelt-Beim Gliesener.



LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des transports publics
Service Transports RGTR

Copies: Gare de Luxembourg.
Permanence, Service Transports RGTR.
Exploitant(s) RGTR concerné(s).
Administration(s) Communale(s) concernée(s).